



**Les élus de la Ville de Rumilly  
se mobilisent contre le risque de fermeture de TEFAL et pour l'emploi sur le territoire  
et seront présents à la manifestation contre le projet de loi du député Nicolas THIERRY,  
mercredi 3 avril 2024 à Paris**

Suite à la proposition de loi du député Nicolas THIERRY, « *visant à lutter contre les risques liés aux substances per et polyfluoroalkylées* » (PFAS), étudiée à l'Assemblée Nationale en première lecture le jeudi 4 avril 2024, la Direction de TEFAL / Groupe SEB a pris publiquement position. Elle annonce que si ce texte venait à être adopté, l'entreprise, les usines de Rumilly et le site industriel de Tournus seraient menacés de fermeture.

Les élus de la Ville de Rumilly, attachés à la santé publique, aux questions environnementales, et à la préservation des emplois sur le territoire, ont reçu la direction de TEFAL / Groupe SEB, vendredi 29 mars en mairie, afin de faire le point sur ce risque de fermeture et de délocalisation d'activité industrielle.

Les échanges issus de cette réunion ont permis de rappeler que l'entreprise TEFAL, basée à Rumilly depuis 1961, est un acteur industriel indissociable du développement du territoire de Rumilly, avec 1 500 emplois directs sur le site de Rumilly et de multiples sous-traitants. Rumilly et le territoire qui l'entoure se sont construits en développant des industries importantes, mais aussi tout un réseau de petites entreprises, au point de devenir une exception dans le paysage économique français, avec près de 40% d'emplois industriels au centre d'un territoire agricole performant. C'est à ce titre que Rumilly a été retenu dans le dispositif national « Territoires d'industrie ».

Au cours de cette rencontre, il a également été question du process industriel de TEFAL / Groupe SEB. Il s'avère que du PTFE (polytétrafluoroéthylène) de la famille des PFAS, visé par le projet de loi du député Nicolas THIERRY, est aujourd'hui utilisé. La direction de TEFAL / Groupe SEB rappelle que le PTFE, également utilisé dans la production de médicaments ou d'appareils médicaux, n'est pas reconnu dans la catégorie des PFAS dangereux, selon plusieurs agences de santé françaises ou européennes.

Les élus de la Ville de Rumilly souhaitent clarifier leur position. Bien que soucieux des questions environnementales, ils annoncent que le projet de loi sur les PFAS du député écologiste Nicolas THIERRY est aujourd'hui trop large. Appeler à l'interdiction de l'ensemble des PFAS, sans tenir compte des avancées industrielles et sanitaires réalisées ces dernières années, leur semble contre-productif. L'article premier du projet de loi prévoit « *d'interdire la fabrication, l'importation, l'exportation et la mise sur le marché des produits contenant des PFAS* » notamment pour les matériaux culinaires. Cette interdiction totale, qui englobe plusieurs milliers de substances, dont le PTFE utilisé dans le process industriel de TEFAL / Groupe SEB, entraînerait alors la fermeture de l'entreprise et des sites industriels de TEFAL à Rumilly et à Tournus.

Il existe donc un risque majeur pour les 1 500 salariés de l'entreprise de Rumilly et les emplois du site de Tournus en Saône et Loire, ainsi que celui des nombreux sous-traitants. Les élus de Rumilly réaffirment leur attachement profond à cette entreprise et à son rôle sociétal sur le territoire.

En conscience, les élus de la Ville de Rumilly se mobilisent et alertent sur les conséquences de l'adoption éventuelle du projet de loi mentionné. Les questions environnementales soulevées par ce projet de loi et l'utilisation des PFAS doivent être étudiées en collaboration entre les instances de santé nationales et européennes, les industriels et les élus de manière constructive et non précipitée.

C'est pourquoi une délégation d'élus du territoire de Rumilly, en présence de Christian DULAC, Maire de Rumilly, se joindra à l'appel à manifester des syndicats de TEFAL / Groupe SEB, ce mercredi 3 avril à Paris.

L'objectif affiché étant : la défense de l'emploi et de l'industrie en France, tout en rappelant la volonté de s'inscrire dans une démarche environnementale respectueuse et constructive, en veillant de manière scrupuleuse au cadre sanitaire de la population.

Contact :

Ville de Rumilly

Xavier Jourdin - Directeur Communication & Protocole

Tél. 04 50 64 69 27 – 06 20 80 13 45

service.communication@mairie-rumilly74.fr

www.mairie-rumilly74.fr